



Original: FRENCH

Intervention du Président-en-exercice du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la Belgique,
Mr. Didier Reynders

Au Conseil Permanent de l'OSCE

Vienne, le 12 mars 2015

Excellences,
Mesdames, Messieurs

Le biennium 2014 et 2015 est riche en commémorations rappelant le début de la première guerre mondiale ainsi que la fin de la deuxième guerre mondiale et la victoire des forces alliées sur le nazisme. Bientôt nous célébrerons également le 40^{ème} anniversaire de l'Acte Final de Helsinki, étape importante dans le processus de rapprochement Est-Ouest et qui a permis la mise sur pied de l'OSCE.

Ces commémorations, aussi importantes soient elles comme témoignage de respect pour les victimes et leurs descendants, dépassent largement la dimension de fait historique et nous enseignent des leçons pour le présent et le futur.

Elles nous rappellent que parmi les conflits fratricides qu'a connus l'Europe tout au long de son histoire, le vingtième siècle a été le plus meurtrier. Elles nous rappellent aussi que l'Europe a connu en son sein sa part d'horreur et d'extrémisme. Ces commémorations nous enseignent aussi – et surtout - que ce n'est que quand nous sommes alliés et partenaires que nous pouvons faire triompher ce qu'Abraham Lincoln appelait les « meilleurs anges de notre nature ». C'est dans cette philosophie que nous nous réunissons aujourd'hui ici.

Suite à ces douloureuses expériences, les institutions européennes, qui ont vu le jour après la deuxième guerre mondiale, ont été construites avec l'ambition de ne plus jamais devoir voir des hommes, des femmes et des enfants souffrir ou mourir victimes d'idéologies ou de régimes totalitaires qui nient les droits élémentaires de la dignité humaine. Et quand l'Europe, après plus de quarante ans de division, a finalement été réunie, elle nous a permis de nous retrouver enfin, l'Est, Centre et l'Ouest de l'Europe, après avoir été séparés par une autre idéologie totalitaire.



Excellences,
Mesdames, Messieurs

En ces années de commémoration il est de notre devoir de nous poser la question : avons-nous, en tant qu'héritiers des pères fondateurs, réussi à préserver, voire développer, cet idéal d'une approche commune afin de sauvegarder la paix et de promouvoir la dignité humaine en Europe ? C'est la question que je me suis posée quand au mois de novembre de l'année passée lorsque j'ai pris la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, m'appuyant sur le programme en trio établi avec la présidence azérie et la future présidence de Bosnie-Herzégovine.

Les défis sont en effet nombreux et de taille:

- malgré des développements encourageants, le cessez-le-feu dans l'Est de l'Ukraine reste fragile et la pleine mise en œuvre du paquet de mesures en soutien des accords de Minsk par toutes les parties impliquées doit être accélérée et renforcée. Qu'il me soit permis de saisir ici l'occasion de saluer votre engagement et vos efforts à tous ainsi que ceux des Missions OSCE déployées sur le terrain et de la Représentante de la Présidence-en-exercice, au service d'une désescalade et d'une solution pacifique et diplomatique du conflit
- les manifestations croissantes d'intolérance et de discrimination ainsi que les atteintes de plus en plus fréquentes aux droits fondamentaux, et les phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent menacent nos sociétés de l'intérieur comme de l'extérieur;
- Quant à la crise économique qui sévit depuis plus de six ans déjà, elle génère notamment un important chômage qui frappe en particulier nos jeunes. La désillusion compréhensible de certains d'entre eux risque de se tourner contre notre modèle sociétal et de remettre en question les fondements de la cohésion européenne.

Dans ce contexte la Belgique a mis en avant quelques priorités claires pour sa Présidence du Conseil de l'Europe :

- premièrement, les principes de base de démocratie, droits de l'homme et état de droit doivent guider toutes nos démarches
- ensuite, nos programmes et nos actions doivent être dirigés vers l'origine des problèmes et avoir comme moteur les valeurs qui unissent les Etats Membres du Conseil de l'Europe



- il reste par ailleurs essentiel de renforcer et d'améliorer toujours davantage la collaboration et les synergies entre les différentes Organisations Internationales et Régionales. C'est en renforçant les spécificités de chaque organisation que nous pourrons en effet approfondir les synergies entre elles. Je me suis investi sur cette question, de manière concrète et opérationnelle. A la veille du début de la présidence belge, le Secrétaire Général et moi-même avons eu une discussion constructive avec la Haute Représentante de l'Union européenne, Madame Mogherini. Au niveau de l'OSCE, j'ai rencontré à plusieurs reprises le Président-en-exercice suisse, et je me félicite de pouvoir continuer ces échanges avec l'actuelle présidence serbe. Je me réjouis de pouvoir poursuivre le dialogue aujourd'hui avec le Secrétaire Général, M. Zannier, et le Directeur du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme, Michael Link. Nous avons développé quelques idées concrètes sur lesquelles nous menons actuellement des consultations afin de renforcer encore les synergies existant entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe, tant au niveau politique, qu'entre les secrétariats et sur le terrain.

La présidence belge du Comité des Ministres, qui est déjà à mi-parcours, s'est concentrée de manière spécifique sur les actions à entreprendre, de manière coordonnée avec l'OSCE, dans le cadre de la crise ukrainienne. C'est ainsi que j'ai dès le début de notre présidence entrepris des consultations à Kiev et à Moscou. A cette occasion, j'ai pu relayer les attentes du Conseil de l'Europe mais également de la société civile sur les réformes en cours et à venir, que ce soit dans les domaines des droits fondamentaux, de la démocratisation, ou de la lutte contre la corruption, dans un cadre inclusif et respectueux de toutes les composantes de la société. Le Conseil de l'Europe joue en effet un rôle essentiel, complémentaire à celui de l'OSCE. Il reste en effet un endroit de dialogue, particulièrement important en ces périodes de tension. Il fournit de plus, des instruments essentiels pour le renforcement des institutions démocratiques. Je souligne dans ce contexte en particulier le rôle d'accompagnement des accords de Minsk que le Conseil, notamment la Commission de Venise, peut jouer, en particulier dans le cadre de la réforme de la constitution, de la décentralisation et de l'organisation d'élections locales.

Notre programme accorde également une attention particulière à la poursuite de **la réforme du Conseil de l'Europe** en particulier du système de la Convention européenne des Droits de l'Homme, avec un accent particulier sur l'exécution des arrêts de la Cour. C'est en effet une organisation essentielle pour son rôle de gardien de la stabilité démocratique dans les 47 pays membres. La Belgique organise dans ce cadre une Conférence de Haut Niveau qui aura lieu dans deux semaines à Bruxelles sur « La mise en œuvre de la Convention européenne des



droits de l'homme, notre responsabilité partagée ». Un autre point d'attention de notre présidence, dans le même ordre d'idées est le suivi du deuxième **rapport** du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur la situation de la **Démocratie, des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit en Europe**.

Je souligne également plusieurs sujets transversaux qui ont fait l'objet d'actions concrètes notamment

- la protection des droits sociaux en Europe, dans le cadre du « processus de Turin » ;
- la protection des personnes les plus vulnérables en particulier les femmes et les enfants, les personnes avec un handicap ou les minorités
- et, enfin, la dimension culturelle.

Excellences,
Mesdames, Messieurs

Les attentats de Paris et Copenhague de ce début d'année ainsi que celui commis l'année passée au musée juif de Bruxelles ont propulsé la prévention du **radicalisme et de l'extrémisme** comme une des principales priorités de notre présidence. Notre objectif est de définir concrètement la réponse que les valeurs fondamentales et les instruments du Conseil de l'Europe fournissent aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme qui peuvent mener au terrorisme. Le Secrétaire Général Jagland et moi-même nous sommes fixés comme objectif de clôturer la présidence belge, lors de la session Ministérielle du 19 mai prochain, avec une déclaration politique et un plan d'action. Si l'avancée des négociations à Strasbourg le permet, nous envisageons également de disposer d'ici là d'un protocole additionnel à la Convention sur la Prévention du Terrorisme du Conseil de l'Europe, prévoyant la criminalisation du fait de se faire recruter ou d'entraîner au terrorisme. Je me rends bien compte que c'est ambitieux. Mais les temps difficiles demandent - exigent - de l'ambition.

Comme je le mentionnais, la présidence belge souhaite se concentrer sur les origines profondes de ces questions. L'aspect sécuritaire et juridique de la lutte contre le radicalisme est en effet important mais nous devons regarder au-delà et prendre en compte les défis sur le long terme, développer des outils d'éducation, lutter contre la radicalisation, notamment en prison. Face à ces préoccupations de long terme, le Conseil de l'Europe dispose d'outils cruciaux. C'est pourquoi j'ai pris l'initiative d'organiser le 8 mai à Bruxelles une **conférence** de Haut Niveau sous le titre « La Tolérance est plus forte que la Haine ». Nous avons en effet comme valeurs communes, la démocratie, l'Etat de droit, l'ouverture sur le monde et la tolérance. Celles-ci font de la diversité un atout. C'est pourquoi,



Mesdames, Messieurs, la tolérance est plus forte que le terrorisme, qui trouve son origine dans la haine et le rejet de l'autre. Je suis heureux que la présidence serbe de l'OSCE et le Directeur du BIDDH aient déjà annoncé leur intention de participer à cet événement. D'autres représentants de haut niveau du monde académique et politique notamment sont pressentis. Je réjouis d'accueillir à Bruxelles le 8 mai, date symbolique pour l'Europe toute entière, de nombreux représentants de haut niveau de vos capitales.

Je tiens à vous souhaiter à tous et toutes plein succès dans vos importants travaux au service de la sécurité de notre continent, et vous invite à tirer le meilleur parti dans votre travail des complémentarités existantes entre organisations.

Je vous remercie de votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions.

